


ORDRE DU JOUR	 <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@gmail.com</p>	Conseil d'école du 11 / 06 / 2019
Accueil	Excusés : M. Renard (parent), Mme Dheilley, Mme Pattou (enseignantes) Remarques sur précédent compte rendu: aucun commentaire.	
questions des parents	<p style="text-align: center;">QUESTIONS RELATIVES AUX MOMENTS PERI-SCOLAIRES</p> <p>Question 1 : Les enseignants sont remerciés pour le stockage des vélos, néanmoins un abri est toujours souhaité. Réponse : Le référent des temps périscolaire nous informe que c'est à l'ordre du jour du PPI (plan pluriannuel d'investissements) 2020 (la réalisation sera conditionnée au vote).</p> <p>Question 2 : est-il possible de présenter le ou la référente, et le personnel périscolaire en début d'année scolaire ? Réponse : Le référent des temps périscolaire nous informe qu'une réunion collective sera organisée courant septembre</p> <p>Question 3 : Les abords de l'école ne sont toujours pas sécurisés. La dépose minute rue Bérégovoy va-t-elle être sécurisée ? Réponse : Pas de perspectives d'aménagements complémentaires tant que les travaux de raccordement au réseau de chauffage urbain ne sont pas terminés (novembre 2019).</p> <p>Question 4 : La procédure d'assurance pour les accidents dans les temps périscolaires peut-elle être diffusée à tous les parents ? Réponse : La question est en instruction par les services municipaux concernés.</p>	
Compte rendu de Conseil d'élèves	<p>Le troisième Conseil d'élèves s'est déroulé ce mardi 11 juin. Les élèves notent que peu de choses évoluent malgré les Conseils d'élèves notamment dans la cour (aménagements, filet du préau, ...) mais ils apprécient les traçages réalisés (buts) et l'arrivée des nouveaux livres pour la bibliothèque (et notamment les mangas).</p> <p><u>Propositions réitérées</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installer les cloisons d'intimité dans les toilettes, • doter chaque classe de matériel de nettoyage basique (balai, balayette ramasse poussière), • installer sous chaque chaise des patins anti-bruits, • faire plus de Conseils d'élèves dans l'année (à l'étude), <p><u>Problèmes évoqués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le non respect des comportements dans les zones de cour <p><u>Informations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé aux représentants de rappeler les consignes de comportements dans la cour. • La fresque (mur de la cour) sera réalisée l'an prochain (aide des ateliers périscolaires) 	
Informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux	<p>1. Bilan pédagogique de l'année 2018 2019 : Comme chaque année, un bilan pédagogique pour chaque classe est établi par les enseignants. Tous les élèves de l'école passent dans le niveau supérieur à l'exception de 4 élèves (3 au CP et 1 au CE1). Trois de ces élèves bénéficient d'un dossier de prise en charge spécifique à leur profil. En CP, même pour les élèves dont les performances sont les moins élevées, les progrès réalisés leur ont permis d'entrer dans la lecture. D'excellentes têtes de classe ont un niveau prometteur. Pour la natation, le principe de l'enseignement massé (deux séances par semaine) semble être efficace. En CE1, sur les deux propositions de maintien, une a été acceptée, quelques élèves devront reprendre rapidement des habitudes de travail dès la rentrée prochaine, pour ne pas avoir à faire face à de réelles difficultés. Pour les CE2, un niveau relativement homogène pour terminer le cycle, malgré une dizaine d'élèves dont le rythme d'acquisition reste sensiblement inférieur aux attendus. Des activités originales ont pu être menées avec succès (théâtre, sensibilisation au respect de l'environnement..). Pour les CM1, la cohorte se sera révélée particulièrement agréable tant sur le plan des comportements que sur celui des progressions. Moins de 5 élèves feront cependant l'objet d'attentions particulières dès le début de l'année prochaine.</p>	

<p>Informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux (suite)</p>	<p>Les CM2 passeront tous en 6ème, une demi-douzaine d'élèves présentent cependant des fragilités (soit sur le plan de la maîtrise de certaines compétences, soit de l'autonomie par rapport au travail). La commission d'entrée en sixième permettra de communiquer les éléments d'information aux collègues qui les accueilleront.</p> <p>Organisation de la rentrée 2019 - 2020 : L'état actuel des travaux ne permet pas de proposer dès à présent une distribution des classes et des enseignants mais la liste des classes sera affichée le jour de la pré-rentrée.</p> <p>Principes de constitution des classes l'équipe pédagogique a maintenu les principes de constitutions de classe : dans la mesure du possible, il sera fait en sorte 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 ; 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes ; 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus ; 4. de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours ; 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM ; 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances...)</p> <p>Classes à horaires aménagés musicales 2019 2020. Augmentation assez sensible des effectifs puisque 59 élèves seront inscrits en CHAM pour la rentrée 2018 (19 CE1 ; 16 CE2 ; 11 CM1 et 13 CM2). L'organisation actuelle sera reconduite.</p>
<p>Aménagements et travaux : bilans et demandes</p>	<p><u>Demande d'équipements :</u> TBI ou VPI. Une demande d'équipement est faite en ce sens. Pour que tous les CM soient équipés.</p> <p><u>Travaux et aménagements non réalisés :</u> Est donc réaffirmée la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de suivre les préconisations de la commission de sécurité (oct 2018), • de sécuriser le dernier escalier du préau, • d'installer les cloisons d'intimité dans les toilettes, • de sécuriser toutes les salles non munies de verrou (conformément au PPMS !) <p><u>Les points préoccupants : travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • les travaux signalés ci-dessus relatifs à la sécurité de tous. • la réfection de la façade du bâtiment A • mise en service des badges électromagnétiques non réalisés ? • les aménagements de la cour (mobilier de plein air notamment) <p><u>Propositions nouvelles (suite au Conseil d'élèves):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • doter chaque classe de matériel de nettoyage basique (balai, balayette, ramasse poussière...) • installer sous chaque chaise des patins anti-bruits <p><u>Une liste de petits travaux</u> à effectuer pendant les vacances sera fournie avant le 6 juillet</p>
<p>compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives</p>	<p>Après avoir félicité les collègues pour la réussite du cross d'école (avril), une présentation des divers activités éducatives vécues dans les classes en cours ou en fin d'année est proposée par les enseignants :</p> <p>CM2 et CM1-CM2 : Eco cyclo à Ohlain CM1 : Concert école en Chœur (Casino, en mai) CE2 : Sortie nature à Saint Laurent CP : Sortie Ferme de Neuville StVaast</p>
<p>Bilan de l'Amicale laïque</p>	<p>La présidente de l'Amicale laïque évoque les principales actions et contributions de l'association à la vie de l'école. Elle évoque les participations financières (achat des livres de bibliothèques, sorties éducatives, achat des dictionnaires pour les cadeaux de départ des CM2, dotation en écocups pour les événements...).</p> <p>Elle espère que la fête qui a mobilisé beaucoup d'énergie pour sa préparation, se réalisera parfaitement ce vendredi 28 juin.</p>
	<p>2.L'ordre du jour étant clos, le président met fin au Conseil d'école...</p>